



Envoi au contrôle de légalité le : 20 octobre 2023

Publication électronique le : 20 octobre 2023

**DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS**

**DELIBERATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

REUNION DU 25 SEPTEMBRE 2023

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

**Secrétaire** : Mme Ingrid GAILLARD

**Étaient présents** : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, Mme Blandine DRAIN, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Laurent DUPORGE, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, Mme Florence WOZNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUCHCINSKI, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, Mme Carole DUBOIS, M. Olivier BARBARIN, Mme Zohra OUAGUEF, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, Mme Stéphanie GUISELAIN, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, M. Ludovic PAJOT, Mme Anouk BRETON, Mme Nicole CHEVALIER, M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Michel DAGBERT, Mme Audrey DESMARAI, M. Alain DE CARRION, M. Jean-Luc DUBAËLE, M. Philippe DUQUESNOY, Mme Ingrid GAILLARD, M. Raymond GAQUERE, Mme Séverine GOSSELIN, Mme Aline GUILLUY, M. Guy HEDDEBAUX, M. Sébastien HENQUENET, M. René HOCQ, M. Ludovic IDZIAK, Mme Michèle JACQUET, Mme Maryse JUMÉZ, M. Daniel KRUSZKA, Mme Marine LE PEN, Mme Emmanuelle LEVEUGLE, Mme Geneviève MARGUERITTE, M. Michel MATHISSART, M. Philippe MIGNONET, Mme Sandra MILLE, M. Bertrand PETIT, Mme Maryse POULAIN, M. Benoît ROUSSEL, M. Jean-Pascal SCALONE, M. Jean-Marc TELLIER, Mme Véronique THIEBAUT, Mme Françoise VASSEUR, M. François VIAL, Mme Cécile YOSBERGUE.

**Excusé(s)** : M. Pierre GEORGET, M. Bruno COUSEIN, M. Philippe FAIT, M. François LEMAIRE, Mme Brigitte BOURGUIGNON.

**Absent(s)** : Mme Delphine DUWICQUET.

**INFORMATION À L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE DE L'UTILISATION DE LA  
DÉLÉGATION AU PRÉSIDENT EN MATIÈRE DE RENOUVELLEMENT DES  
ADHÉSIONS AUX ASSOCIATIONS DONT LE DÉPARTEMENT EST MEMBRE**

(N°2023-407)

Le Conseil départemental du Pas-de-Calais,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14 et L.3211-1 ;

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.3211-2 15°;

**Vu** le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;

**Vu** l'avis de 6<sup>ème</sup> commission « Finances et service public départemental » rendu lors de sa réunion du 05/09/2023 ;

Après en avoir délibéré,

**DONNE ACTE au Président du Conseil départemental :**

**Article unique :**

De la présentation du compte-rendu de l'exercice de la délégation accordée par le Conseil départemental au Président du Conseil départemental en matière de renouvellement des adhésions aux associations dont le département est membre, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2023 dont les décisions prises en la matière figurent au tableau ci-dessous :

<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>MONTANT DE L'ADHESION</b>	<b>NATURE</b>
<b>ADF (Assemblée des Départements de France) - 2023</b>	114 049,03 €	Association qui a pour but de représenter les Départements auprès des pouvoirs publics nationaux et européens, de constituer un centre de ressources pour les Départements, d'offrir un lieu d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques pour les élus et les techniciens départementaux, d'être un lieu de confrontation d'idées et d'élaborations de positions communes sur des grands dossiers nationaux, de valoriser l'action et le rôle des Départements auprès des citoyens.
<b>ADMICAL (Association pour le Développement du Mécénat Industriel et Commercial) - 2023</b>	2 000,00 €	Association qui a pour but la promotion du concept et la diffusion de la pratique du mécénat d'entreprise dans tous les domaines de l'intérêt général : culture, solidarité, recherche, éducation, environnement, sport. Adhésion sollicitée par le Pôle Partenariats et Ingénierie – Mission Mécénat.
<b>ADOPTA - 2023</b>	700,00 €	Association qui a pour objet la gestion durable et intégrée des eaux pluviales. Elle promeut des techniques alternatives au « tout tuyau » et aide les maitres d'ouvrages à concevoir leurs politiques en matière d'eaux pluviales. Adhésion sollicitée par le Pôle Aménagement et Développement Territorial.

<b>AFCCRE (Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe) - 2023</b>	10 201,00 €	Association qui organise la diffusion d'informations en matière européenne, notamment concernant la politique de cohésion territoriale, les services publics ou l'impact des politiques communautaires sectorielles sur les compétences des collectivités. Adhésion sollicitée par le Pôle Partenariats et Ingénierie.
<b>AFF (Association française des Fundraisers) - 2023</b>	298,00 €	Association des professionnels de la collecte de fonds exerçant dans tous les secteurs de l'intérêt général, de l'action sociale et humanitaire à l'enseignement supérieur, en passant par la recherche, la culture ou l'environnement. Permet au Département d'approcher des mécènes, de développer des partenariats et de cultiver un réseau professionnel. Adhésion sollicitée par le Pôle Partenariats et Ingénierie – Mission Mécénat.
<b>Agence « Quand les livres relient » - 2023</b>	70,00 €	Association qui a pour but de fédérer tous les acteurs intervenant dans les pratiques d'accès à la littérature dès le plus jeune âge. Cette adhésion permet à la Direction adjointe de la lecture publique de bénéficier d'informations, de contribuer aux échanges et réflexions avec d'autres partenaires engagés dans la lecture à l'enfant dès le plus jeune âge et à la lutte contre l'illettrisme.
<b>AGIR : Le transport public indépendant - 2023</b>	2 400,00 €	Association qui a pour objet d'apporter une capacité d'expertise aux autorités organisatrices de transport de voyageurs, de développer la gestion indépendante des réseaux, d'optimiser la gestion des transports des membres adhérents grâce à la mise en commun des moyens (formation, recherche, savoir-faire ...). Pour le Département l'adhésion concerne le transport des élèves en situation de handicap. Adhésion sollicitée par la Direction des Moyens Généraux.

<b>ANACEJ (Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes) - 2023</b>	5 933,35 €	Association qui a pour but de promouvoir la participation des enfants et des jeunes à la décision publique et leur concertation au niveau local avec les élus, et d'accompagner les collectivités locales dans la mise en place d'instances de participation des jeunes et leur association à la construction des politiques publiques. Adhésion sollicitée par la Mission Jeunesse et Citoyenneté du Pôle Réussites Citoyennes.
<b>ANEL (Association Nationale des Elus du Littoral) - 2023</b>	10 308,00 €	Association qui rassemble les élus des collectivités du littoral de métropole et d'Outre-mer autour des enjeux spécifiques du développement économique et de la protection des littoraux.
<b>ANMDA (Association Nationale des Maisons Des Adolescents) - 2023</b>	50,00 €	Association qui constitue un réseau national des Maisons des Adolescents. L'adhésion permet de participer à la mise en place d'une politique commune en faveur de la santé des jeunes, de fédérer et dynamiser le réseau des MDA, de valoriser les expériences de territoires et de proximité (en faveur de l'accès aux soins, de l'éducation et la prévention à la santé...), de mettre en valeur le maillage territorial institutionnel ou associatif, de participer à une réflexion commune et d'échanger sur les pratiques au sein des MDA. Adhésion sollicitée par Les Maisons des Adolescents de l'Artois et du Littoral.
<b>ANNR (Association Nationale Nouvelle Ruralité) - 2023</b>	2 000,00 €	Association qui défend les territoires ruraux. Son action est de renforcer la cohésion territoriale et sociale pour les citoyens qui y vivent ou qui désirent s'y installer, de développer l'intelligence, l'innovation, la production des richesses et les solidarités. Adhésion sollicitée par le Pôle Aménagement et Développement Territorial.

<b>AVICCA (Association des Villes et des Collectivités pour les Communications électroniques et l'Audiovisuel) - 2023</b>	5 480,00 €	Association qui regroupe les collectivités engagées dans le numérique, pour faciliter l'échange des pratiques liées à l'aménagement du territoire en réseaux de communications électroniques et développement des services et des usages. Adhésion sollicitée par la Direction des Services Numériques.
<b>CLUSIR Nord de France (CLUB de la Sécurité de l'Information Régionale) - 2023</b>	500,00 €	Association qui a pour but de favoriser les échanges autour de problématiques, de retour d'expérience et de l'actualité dans le domaine de la sécurité de l'information. Ses membres s'engagent à promouvoir une politique active de sécurité dans leur entreprise et / ou organisation. Adhésion sollicitée par la Direction des Services Numériques.
<b>Culture co (anciennement Arts vivants et Départements) - 2023</b>	1 225,00 €	Association qui rassemble les organismes départementaux de développement du spectacle vivant. Elle a pour objectif de valoriser les politiques et l'aménagement culturel des territoires départementaux, de favoriser le dialogue et de contribuer au développement de partenariats innovants. Adhésion sollicitée par la Direction des Affaires Culturelles.
<b>CUTO (Club des Utilisateurs d'Orphée) - 2022</b>	200,00 €	Association qui regroupe les utilisateurs du logiciel Orphée (logiciel utilisé par la Direction adjointe de la Lecture Publique)
<b>France Festivals - Année 2022 Année 2023</b>	1 500,00 € 1 500,00 €	Association qui constitue un réseau de festivals de musique et de spectacle vivant. Adhésion sollicitée par la Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel.
<b>Groupement national des animateurs en gérontologie - 2023</b>	4 200,00 €	Association qui a pour objet de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à une structure de ressources et d'expertises en animation sociale avec les personnes âgées. Cette adhésion permet au Département de disposer d'un accès à la plateforme Culture à vie et d'en autoriser l'accès à l'ensemble des établissements de la gérontologie et du handicap. Adhésion sollicitée par le Pôle

		Solidarités - Direction de l'Autonomie et de la Santé.
<b>IDRRIM (Institut des Routes des Rues et des Infrastructures) - 2023</b>	850,00 €	Association qui fédère l'ensemble des acteurs publics-privés agissant dans le domaine des infrastructures de la mobilité et des espaces urbains. Permet au Département d'être informé de l'actualité dans ce domaine, de collaborer au sein de comités opérationnels et de bénéficier de nombreuses publications de référence. Adhésion sollicitée par le Pôle Aménagement et Développement Territorial.
<b>IFACI (Institut Français de l'Audit et du Contrôle Interne) - 2023</b>	510,00 €	Cette association rassemble les professionnels de l'audit et du contrôle internes et plus largement de toutes les fonctions contribuant à la maîtrise des risques. L'adhésion permet d'accéder à l'ensemble des prestations développées par cet institut. Adhésion sollicitée par la Direction du conseil et de la conduite du changement.
<b>IFET (Institut pour la Formation des Elus Territoriaux) - 2023</b>	6 100,00 €	Organisme qui a pour vocation de proposer des formations répondant avec pertinence, aux problématiques départementales auxquelles sont confrontés les élus.
<b>Jardins des Hauts de France - 2023</b>	200,00 €	Association qui a pour vocation le recensement et la valorisation des jardins. Elle est affiliée au comité des Parcs et Jardins de France et à la Société nationale d'horticulture de France. Elle a pour but de faire connaître et de promouvoir les parcs et jardins du Nord / Pas-de-Calais, de participer à la sauvegarde et à l'entretien du patrimoine paysager, de participer à la création d'une filière touristique ... Les intérêts de ces jardins sont multiples : botanique, culturel, historique. Adhésion sollicitée par La Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel.
<b>LEADER France (Liaison entre Action de Développement de l'Économie Rurale) - 2023</b>	650,00 €	Membre de nombreuses instances nationales et européennes, LEADER France est un partenaire majeur, il intervient pour relayer les difficultés des territoires mais aussi pour valoriser leurs réussites. Ses priorités sont de

		consolider le réseau des territoires et des partenaires ; de représenter les territoires dans les instances nationales et européennes ; d'accompagner les territoires dans la mise en œuvre du programme ; et de défendre la place du développement rural dans les politiques européennes. Adhésion sollicitée par le Pôle Partenariats et Ingénierie.
<b>Lianes Coopération - 2023</b>	1 500,00 €	Lianes Coopérations est un acteur reconnu en matière d'assistance aux porteurs de projets pour la coopération internationale. L'association met en réseau les acteurs locaux et apporte une ingénierie précieuse aux collectivités et associations impliquées dans des coopérations. Adhésion sollicitée par le Pôle Partenariats et Ingénierie.
<b>MOT (Mission Opérationnelle Transfrontalière) - Année 2022 Année 2023</b>	6 500,00 € 6 500,00 €	La MOT a pour rôle d'assister les porteurs de projets, de veiller aux intérêts des territoires transfrontaliers et de mettre en réseau les acteurs et les expériences. Elle assure l'interface entre les différentes parties prenantes pour trouver les solutions transfrontalières aux bons niveaux. L'adhésion à la MOT permet au Département d'assurer sa présence au sein des instances du réseau (Assemblée, plateforme des techniciens...) et de promouvoir les innovations départementales au sein du réseau Adhésion sollicitée par le Pôle Partenariats et Ingénierie.
<b>ODAS - 2023</b>	5 940,00 €	L'Observatoire national de l'Action Sociale est chargé d'analyser l'action des collectivités publiques et institutions en matière de cohésion sociale et de lien social. Il évalue les politiques éducatives et sociales, notamment celles consacrées à la protection de l'enfance, l'insertion et le soutien à l'autonomie. Adhésion sollicitée par le Pôle Solidarités.
<b>Paysages et Sites de mémoire de la Grande Guerre - 2023</b>	2 000,00 €	L'association fédère les départements français du front occidental de la Grande Guerre (hormis le Bas-Rhin) afin de porter la candidature des « Sites funéraires et mémoriels de la première guerre mondiale - Front Ouest » sur la Liste du patrimoine mondial de

		l'UNESCO. Adhésion sollicitée par la Direction des Archives Départementales.
<b>Place de la Communication , Réseau Nord-Pas-de-Calais - 2023</b>	2 090,00 €	Réseau de professionnels communicants qui a pour vocation d'être un lieu privilégié d'échanges sur les métiers et les pratiques professionnelles, de partage d'expériences et de savoir-faire, de réflexions sur les grands sujets liés à la communication, ses enjeux et son évolution, de rencontres pour tisser et développer un réseau relationnel. Adhésion sollicitée par la Direction de la Communication.
<b>Réseau CAREL - 2022</b>	50,00 €	Association qui met en place une coopération pour l'accès aux ressources numériques en bibliothèques. Elle contribue à améliorer, clarifier et faire évoluer l'offre des fournisseurs de ressources numériques vis-à-vis des bibliothèques publiques. Permet au Département de bénéficier d'informations et de contribuer aux échanges entre prestataires et bibliothèques publiques dans l'élargissement et la clarification de l'offre numérique. Adhésion sollicitée par la Direction adjointe de la Lecture Publique.
<b>RGSF (Réseau des Grands Sites de France) - 2023</b>	5 400,00 €	Réseau qui associe les personnes morales qui assurent la gestion et la mise en valeur des sites détenteurs du label « Grand Site de France ». Adhésion sollicitée par le Pôle Aménagement et Développement Territorial.
<b>RTES (Réseau des Territoires pour une Economie Solidaire) -2023</b>	3 600,00 €	Association qui a pour vocation de promouvoir les démarches des adhérents pour sensibiliser d'autres territoires à l'économie sociale et solidaire, de constituer un lieu ressources en terme d'information et lieu d'appui à la mise en œuvre de projet, de contribuer à la formation des élus et des techniciens des collectivités adhérentes ; d'élaborer une réflexion à partir de pratiques locales pour être force de proposition auprès des pouvoirs publics. Adhésion sollicitée par le Pôle Partenariats et Ingénierie - Mission Economie Sociale et Solidaire.

<b>Rivages de France - 2023</b>	35,00 €	Association qui fédère, représente, anime et valorise un réseau national de gestionnaires d'espaces naturels littoraux et lacustres préservés. Adhésion sollicitée par le Pôle Aménagement et Développement Territorial.
<b>Vélo et territoires - Année 2022 Année 2023</b>	5 000,00 € 5 000,00 €	Réseau qui a pour vocation d'être facilitateur de la mobilité à vélo en impulsant une dynamique collégiale pour construire la France à vélo à l'horizon 2030. Partenariat essentiel pour la bonne réalisation des aménagements cyclables sur le territoire du département du Pas-de-Calais. Adhésion sollicitée par le Pôle Aménagement et Développement Territorial.

Dans les conditions de vote ci-dessous :

<p>Pour : 77 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrits)          Contre : 0 voix          Abstention : 0 voix          Absent sans délégation de vote : 1 (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen)</p>
--

**(Adopté)**

.....  
 LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 25 septembre 2023

Pour le Président du Conseil départemental,  
 La Directrice générale des services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

# DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Partenariats et Ingénierie  
Mission Développement de l'Information et de l'Ingénierie  
Documentaire  
Bureau du Suivi des Acquisitions et des Collections

RAPPORT N°1

## CONSEIL DEPARTEMENTAL

### REUNION DU 25 SEPTEMBRE 2023

#### INFORMATION À L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE DE L'UTILISATION DE LA DÉLÉGATION AU PRÉSIDENT EN MATIÈRE DE RENOUVELLEMENT DES ADHÉSIONS AUX ASSOCIATIONS DONT LE DÉPARTEMENT EST MEMBRE

Lors de la réunion du 01 juillet 2021, le Conseil départemental a donné, conformément à l'alinéa 15 de l'article L.3211-2 du CGCT, délégation au Président en matière de renouvellement d'adhésions.

Ainsi à l'alinéa 11 du rapport n° 4 de la réunion, il est indiqué que le Président du Conseil départemental peut procéder aux renouvellements des adhésions aux associations dont le Département est membre.

Cette délégation est assortie d'une information régulière du Président auprès du Conseil départemental. La dernière information a été présentée lors de la réunion du Conseil départemental du 21 novembre 2022.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après le détail des décisions prises en matière de renouvellement des adhésions pour la période du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023.

<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>MONTANT DE L'ADHESION</b>	<b>NATURE</b>
<b>ADF (Assemblée des Départements de France) - 2023</b>	114 049.03 €	Association qui a pour but de représenter les Départements auprès des pouvoirs publics nationaux et européens, de constituer un centre de ressources pour les Départements, d'offrir un

		lieu d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques pour les élus et les techniciens départementaux, d'être un lieu de confrontation d'idées et d'élaborations de positions communes sur des grands dossiers nationaux, de valoriser l'action et le rôle des Départements auprès des citoyens.
<b>ADMICAL (Association pour le Développement du Mécénat Industriel et Commercial) - 2023</b>	2000 €	Association qui a pour but la promotion du concept et la diffusion de la pratique du mécénat d'entreprise dans tous les domaines de l'intérêt général : culture, solidarité, recherche, éducation, environnement, sport. Adhésion sollicitée par le Pôle Partenariats et Ingénierie – Mission Mécénat.
<b>ADOPTA - 2023</b>	700,00 €	Association qui a pour objet la gestion durable et intégrée des eaux pluviales. Elle promeut des techniques alternatives au « tout tuyau » et aide les maîtres d'ouvrages à concevoir leurs politiques en matière d'eaux pluviales. Adhésion sollicitée par le Pôle Aménagement et Développement Territorial.
<b>AFCCRE (Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe) - 2023</b>	10 201,00 €	Association qui organise la diffusion d'informations en matière européenne, notamment concernant la politique de cohésion territoriale, les services publics ou l'impact des politiques communautaires sectorielles sur les compétences des collectivités. Adhésion sollicitée par le Pôle Partenariats et Ingénierie.
<b>AFF (Association française des Fundraisers) - 2023</b>	298,00 €	Association des professionnels de la collecte de fonds exerçant dans tous les secteurs de l'intérêt général, de l'action sociale et humanitaire à l'enseignement supérieur, en passant par la recherche, la culture ou l'environnement. Permet au Département d'approcher des mécènes, de développer des partenariats et de cultiver un réseau professionnel. Adhésion sollicitée par le Pôle Partenariats et Ingénierie – Mission

		Mécénat.
<b>Agence « Quand les livres relient » - 2023</b>	70,00 €	Association qui a pour but de fédérer tous les acteurs intervenant dans les pratiques d'accès à la littérature dès le plus jeune âge. Cette adhésion permet à la Direction adjointe de la lecture publique de bénéficier d'informations, de contribuer aux échanges et réflexions avec d'autres partenaires engagés dans la lecture à l'enfant dès le plus jeune âge et à la lutte contre l'illettrisme.
<b>AGIR : Le transport public indépendant - 2023</b>	2 400,00 €	Association qui a pour objet d'apporter une capacité d'expertise aux autorités organisatrices de transport de voyageurs, de développer la gestion indépendante des réseaux, d'optimiser la gestion des transports des membres adhérents grâce à la mise en commun des moyens (formation, recherche, savoir-faire ...). Pour le Département l'adhésion concerne le transport des élèves en situation de handicap. Adhésion sollicitée par la Direction des Moyens Généraux.
<b>ANACEJ (Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes) - 2023</b>	5 933.35 €	Association qui a pour but de promouvoir la participation des enfants et des jeunes à la décision publique et leur concertation au niveau local avec les élus, et d'accompagner les collectivités locales dans la mise en place d'instances de participation des jeunes et leur association à la construction des politiques publiques. Adhésion sollicitée par la Mission Jeunesse et Citoyenneté du Pôle Réussites Citoyennes.
<b>ANEL (Association Nationale des Elus du Littoral) - 2023</b>	10 308,00 €	Association qui rassemble les élus des collectivités du littoral de métropole et d'Outre-mer autour des enjeux spécifiques du développement économique et de la protection des littoraux.
<b>ANMDA (Association Nationale des Maisons Des Adolescents) - 2023</b>	50,00 €	Association qui constitue un réseau national des Maisons des Adolescents. L'adhésion permet de participer à la

		<p>mise en place d'une politique commune en faveur de la santé des jeunes, de fédérer et dynamiser le réseau des MDA, de valoriser les expériences de territoires et de proximité (en faveur de l'accès aux soins, de l'éducation et la prévention à la santé...), de mettre en valeur le maillage territorial institutionnel ou associatif, de participer à une réflexion commune et d'échanger sur les pratiques au sein des MDA. Adhésion sollicitée par Les Maisons des Adolescents de l'Artois et du Littoral.</p>
<b>ANNR (Association Nationale Nouvelle Ruralité) - 2023</b>	2 000,00 €	<p>Association qui défend les territoires ruraux. Son action est de renforcer la cohésion territoriale et sociale pour les citoyens qui y vivent ou qui désirent s'y installer, de développer l'intelligence, l'innovation, la production des richesses et les solidarités. Adhésion sollicitée par le Pôle Aménagement et Développement Territorial.</p>
<b>AVICCA (Association des Villes et des Collectivités pour les Communications électroniques et l'Audiovisuel) - 2023</b>	5 480,00 €	<p>Association qui regroupe les collectivités engagées dans le numérique, pour faciliter l'échange des pratiques liées à l'aménagement du territoire en réseaux de communications électroniques et développement des services et des usages. Adhésion sollicitée par la Direction des Services Numériques.</p>
<b>CLUSIR Nord de France (CLUb de la Sécurité de l'Information Régionale) - 2023</b>	500,00 €	<p>Association qui a pour but de favoriser les échanges autour de problématiques, de retour d'expérience et de l'actualité dans le domaine de la sécurité de l'information. Ses membres s'engagent à promouvoir une politique active de sécurité dans leur entreprise et / ou organisation. Adhésion sollicitée par la Direction des Services Numériques.</p>
<b>Culture co (anciennement Arts vivants et Départements) - 2023</b>	1 225,00 €	<p>Association qui rassemble les organismes départementaux de développement du spectacle vivant. Elle a pour objectif de valoriser les politiques et l'aménagement culturel</p>

		des territoires départementaux, de favoriser le dialogue et de contribuer au développement de partenariats innovants. Adhésion sollicitée par la Direction des Affaires Culturelles.
<b>CUTO (Club des Utilisateurs d'Orphée) - 2022</b>	200,00 €	Association qui regroupe les utilisateurs du logiciel Orphée (logiciel utilisé par la Direction adjointe de la Lecture Publique)
<b>France Festivals - Année 2022 Année 2023</b>	1 500,00 € 1 500,00 €	Association qui constitue un réseau de festivals de musique et de spectacle vivant. Adhésion sollicitée par la Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel.
<b>Groupement national des animateurs en gérontologie - 2023</b>	4 200,00 €	Association qui a pour objet de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à une structure de ressources et d'expertises en animation sociale avec les personnes âgées. Cette adhésion permet au Département de disposer d'un accès à la plateforme Culture à vie et d'en autoriser l'accès à l'ensemble des établissements de la gérontologie et du handicap. Adhésion sollicitée par le Pôle Solidarités - Direction de l'Autonomie et de la Santé.
<b>IDRRIM (Institut des Routes des Rues et des Infrastructures) - 2023</b>	850,00 €	Association qui fédère l'ensemble des acteurs publics-privés agissant dans le domaine des infrastructures de la mobilité et des espaces urbains. Permet au Département d'être informé de l'actualité dans ce domaine, de collaborer au sein de comités opérationnels et de bénéficier de nombreuses publications de référence. Adhésion sollicitée par le Pôle Aménagement et Développement Territorial.
<b>IFACI (Institut Français de l'Audit et du Contrôle Internes) - 2023</b>	510,00 €	Cette association rassemble les professionnels de l'audit et du contrôle internes et plus largement de toutes les fonctions contribuant à la maîtrise des risques. L'adhésion permet d'accéder à l'ensemble des prestations

		développées par cet institut. Adhésion sollicitée par la Direction du conseil et de la conduite du changement.
<b>IFET (Institut pour la Formation des Elus Territoriaux) - 2023</b>	6 100,00 €	Organisme qui a pour vocation de proposer des formations répondant avec pertinence, aux problématiques départementales auxquelles sont confrontés les élus.
<b>Jardins des Hauts de France - 2023</b>	200,00 €	Association qui a pour vocation le recensement et la valorisation des jardins. Elle est affiliée au comité des Parcs et Jardins de France et à la Société nationale d'horticulture de France. Elle a pour but de faire connaître et de promouvoir les parcs et jardins du Nord / Pas-de-Calais, de participer à la sauvegarde et à l'entretien du patrimoine paysager, de participer à la création d'une filière touristique ... Les intérêts de ces jardins sont multiples : botanique, culturel, historique. Adhésion sollicitée par La Direction du Château d'Hardelot et de l'Événementiel.
<b>LEADER France (Liaison entre Action de Développement de l'Economie Rurale) - 2023</b>	650,00 €	Membre de nombreuses instances nationales et européennes, LEADER France est un partenaire majeur, il intervient pour relayer les difficultés des territoires mais aussi pour valoriser leurs réussites. Ses priorités sont de consolider le réseau des territoires et des partenaires ; de représenter les territoires dans les instances nationales et européennes ; d'accompagner les territoires dans la mise en œuvre du programme ; et de défendre la place du développement rural dans les politiques européennes. Adhésion sollicitée par le Pôle Partenariats et Ingénierie.
<b>Lianes Coopération - 2023</b>	1 500,00 €	Lianes Coopérations est un acteur reconnu en matière d'assistance aux porteurs de projets pour la coopération internationale. L'association met en réseau les acteurs locaux et apporte une ingénierie précieuse aux collectivités et associations impliquées dans des coopérations.

		Adhésion sollicitée par le Pôle Partenariats et Ingénierie.
<b>MOT (Mission Opérationnelle Transfrontalière) - Année 2022 Année 2023</b>	6 500,00 € 6 500,00 €	La MOT a pour rôle d'assister les porteurs de projets, de veiller aux intérêts des territoires transfrontaliers et de mettre en réseau les acteurs et les expériences. Elle assure l'interface entre les différentes parties prenantes pour trouver les solutions transfrontalières aux bons niveaux. L'adhésion à la MOT permet au Département d'assurer sa présence au sein des instances du réseau (Assemblée, plateforme des techniciens...) et de promouvoir les innovations départementales au sein du réseau Adhésion sollicitée par le Pôle Partenariats et Ingénierie.
<b>ODAS - 2023</b>	5 940,00 €	L'Observatoire national de l'Action Sociale est chargé d'analyser l'action des collectivités publiques et institutions en matière de cohésion sociale et de lien social. Il évalue les politiques éducatives et sociales, notamment celles consacrées à la protection de l'enfance, l'insertion et le soutien à l'autonomie. Adhésion sollicitée par le Pôle Solidarités.
<b>Paysages et Sites de mémoire de la Grande Guerre - 2023</b>	2 000,00 €	L'association fédère les départements français du front occidental de la Grande Guerre (hormis le Bas-Rhin) afin de porter la candidature des « Sites funéraires et mémoriels de la première guerre mondiale - Front Ouest » sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Adhésion sollicitée par la Direction des Archives Départementales.
<b>Place de la Communication , Réseau Nord-Pas-de-Calais - 2023</b>	2090,00 €	Réseau de professionnels communicants qui a pour vocation d'être un lieu privilégié d'échanges sur les métiers et les pratiques professionnelles, de partage d'expériences et de savoir-faire, de réflexions sur les grands sujets liés à la communication, ses enjeux et son évolution, de rencontres pour tisser et développer un réseau relationnel. Adhésion sollicitée par la Direction de la Communication.

<b>Réseau CAREL - 2022</b>	50,00 €	Association qui met en place une coopération pour l'accès aux ressources numériques en bibliothèques. Elle contribue à améliorer, clarifier et faire évoluer l'offre des fournisseurs de ressources numériques vis-à-vis des bibliothèques publiques. Permet au Département de bénéficier d'informations et de contribuer aux échanges entre prestataires et bibliothèques publiques dans l'élargissement et la clarification de l'offre numérique. Adhésion sollicitée par la Direction adjointe de la Lecture Publique.
<b>RGSF (Réseau des Grands Sites de France) - 2023</b>	5 400,00 €	Réseau qui associe les personnes morales qui assurent la gestion et la mise en valeur des sites détenteurs du label « Grand Site de France ». Adhésion sollicitée par le Pôle Aménagement et Développement Territorial.
<b>RTES (Réseau des Territoires pour une Economie Solidaire) -2023</b>	3 600,00 €	Association qui a pour vocation de promouvoir les démarches des adhérents pour sensibiliser d'autres territoires à l'économie sociale et solidaire, de constituer un lieu ressources en terme d'information et lieu d'appui à la mise en œuvre de projet, de contribuer à la formation des élus et des techniciens des collectivités adhérentes ; d'élaborer une réflexion à partir de pratiques locales pour être force de proposition auprès des pouvoirs publics. Adhésion sollicitée par le Pôle Partenariats et Ingénierie - Mission Economie Sociale et Solidaire.
<b>Rivages de France - 2023</b>	35,00 €	Association qui fédère, représente, anime et valorise un réseau national de gestionnaires d'espaces naturels littoraux et lacustres préservés. Adhésion sollicitée par le Pôle Aménagement et Développement Territorial.
<b>Vélo et territoires - Année 2022 Année 2023</b>	5 000,00 € 5 000,00 €	Réseau qui a pour vocation d'être facilitateur de la mobilité à vélo en impulsant une dynamique collégiale pour construire la France à vélo à

		l'horizon 2030. Partenariat essentiel pour la bonne réalisation des aménagements cyclables sur le territoire du département du Pas-de-Calais. Adhésion sollicitée par le Pôle Aménagement et Développement Territorial.
--	--	---

Il convient de me donner acte de ce compte rendu de l'exercice de la présente délégation.

La 6ème Commission - Finances et Service Public Départemental a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 05/09/2023.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY